



COMMUNE D'AUSSONNE

EXTRAIT N° 41/13
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 29 Présents : 24 Votants : 28 Procurations : 04

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le : 11 JUIN 2013

Affiché le : 11 JUIN 2013

L'An deux mille treize, le six juin, le Conseil Municipal de la Commune d'AUSSONNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie conformément à l'article 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DATE DE LA CONVOCATION : 30 mai 2013

PRÉSENTS : Mmes et MM., MAUREL, SANCHEZ, AUDIGUIER, CANEZIN, BEUILLE, LIAN, GONZALEZ, ZAMBONI, PLATEAU, SCHINTONE, DECAMPS, BERNES, ESPINOSA, GUZOU, LASSALLE, CASTAING, PETIT, BENHADJ, MARQUIER, RIGAUD, LLOUBERES, FERTE, MOUNIC, GESTA.

PROCURATIONS

Mme DURAND	à	Mme MAUREL
M. ANDUZE	à	M. BENHADJ
Mme TISSEYRE	à	Mme AUDIGUIER
M. LOUÏE	à	M. FERTE

ABSENTS : M. SALAÜN

Secrétaire : Mme AUDIGUIER a été élue Secrétaire de séance à l'unanimité

OBJET : ENFANCE JEUNESSE EDUCATION - Fixation des tarifs des séjours été 2013

Madame le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que les Accueils de Loisirs Sans Hébergement municipaux organisent des mini-séjours à l'attention de nombreux enfants aussonnais et des communes voisines.

Ces activités et sorties financées par le budget communal bénéficient des aides de la Caisse d'Allocations Familiales dans le cadre des dispositions du Contrat Enfance Jeunesse et des redevances perçues auprès des usagers du service.

Afin de pouvoir encaisser les recettes liées à ces mini-séjours, Madame le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de fixer le montant des différentes redevances en fonction des activités proposées et des catégories d'usagers.

Les membres du Conseil Municipal auront à se prononcer sur les propositions ci-dessous :

DATES	ALSH Maternel	ALSH Primaire		CLAP'S	
Du 8 au 12 juillet 2013 Mer Barcarès		QF CAF	TARIF		
		< à 400	120 €		
		401 - 650	130 €		
		651 - 800	140 €		
		801 - 950	150 €		
		951-1 300	160 €		
		1 301-1 700	175 €		
		1701 - 2300	190 €		
	> à 2 300	205 €			
	Extérieur	320 €			
du 15 au 19 juillet 2013 Mer Port-Barcarès				QF CAF	TARIF
				< à 400	110 €
				401 - 650	120 €
				651 - 800	130 €
				801 - 950	140 €
				951-1 300	150 €
				1 301-1 700	165 €
				1701 - 2300	180 €
			> à 2 300	195 €	
			Extérieur	300 €	
du 22 au 24 juillet 2013 Equestre Capimont	QF CAF	TARIF			
	< à 400	55 €			
	401 - 650	65 €			
	651 - 800	75 €			
	801 - 950	85 €			
	951-1 300	95 €			
	1 301-1 700	110 €			
	1701 - 2300	125 €			
> à 2 300	140 €				
	Extérieur	190 €			
du 22 au 26 juillet 2013 Equestre Capimont		QF CAF	TARIF		
		< à 400	95 €		
		401 - 650	105 €		
		651 - 800	115 €		
		801 - 950	125 €		
		951-1 300	135 €		
		1 301-1 700	150 €		
		1701 - 2300	165 €		
	> à 2 300	180 €			
	Extérieur	270 €			
du 19 au 23 août 2013 Multi sports Pont-les-Bains		QF CAF	TARIF	QF CAF	TARIF
		< à 400	90 €	< à 400	90 €
		401 - 650	100 €	401 - 650	100 €
		651 - 800	110 €	651 - 800	110 €
		801 - 950	120 €	801 - 950	120 €
		951-1 300	130 €	951-1 300	130 €
		1 301-1 700	145 €	1 301-1 700	145 €
		1701 - 2300	160 €	1701 - 2300	160 €
	> à 2 300	175 €	> à 2 300	175 €	
	Extérieur	260 €	Extérieur	260 €	

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE, à l'unanimité :

- D'approuver les tarifs des séjours de l'été 2013 tels que décrits ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.

Aussonne, le 7 juin 2013

Le Maire,


Lysiane MAUREL

